

1. Vie d'entreprise

1.1 Elections professionnelle

Dans quelques mois se dérouleront dans toutes les entreprises Thales France les élections professionnelles.

Ces élections qui élisent les membres des CSE se déroulent tous les 3 ans à Thales. Selon la société, elles se dérouleront entre Juin et Novembre.

⇒ **Pour LAS Elancourt, celles-ci devraient avoir lieu le 22 Septembre !**



Très clairement, la CGT a besoin de se renforcer pour les prochaines années car les enjeux sont très importants pour conserver et améliorer notre socle social qui est attaqué de tout coté. Chaque voix compte !

De plus voter CGT aux élections des représentants du personnel de notre établissement c'est aussi pour être défendu aux prud'hommes par la CGT (Petit rappel il n'y a plus d'élections dédiées aux prud'hommes comme par le passé)

2 sujets majeurs sont en cours dans le groupe, le **Temps de travail** et l'application de la **nouvelle Convention Collective de la Métallurgie** qui autorisera entre autre le paiement au poste ayant pour conséquence possible, des baisses de salaires.

Celle-ci sera mise en place en Janvier 2024 !

La CGT est la seule organisation syndicale à s'y être opposé en ne signant pas cette convention.

Comment fonctionne la CGT ?

- La différence fondamentale est son fonctionnement dit « démocratique ». Les syndiqués, militants, élus et mandatés sont acteurs et décideurs. Ils interviennent directement dans les négociations par leur avis et leur vote lors des consultations.
Très prochainement, ce sera entre autre sur la négociation du temps de travail et chacun pourra s'impliquer.
- La CGT est aussi un syndicat revendicatif. Nous négocions, nous discutons, nous revendiquons mais lorsque la situation se bloque, nous n'hésitons pas à mener des actions de pressions pour faire fléchir la Direction.
 - **Vous avez pu le constater lors des dernières NAO. Notre priorité, prendre des décisions avec les salariés !**
- Enfin, on constate que partout où la CGT est nombreuse, meilleur est le socle social et mieux on est défendu car on fait partie d'un collectif qui partage des valeurs ce qui permet de ne plus rester isolé.
- Contrairement à d'autres organisations, la CGT est représentée au niveau national (pour les retraites par exemple), au niveau branche professionnelle (la convention collective), au niveau du Groupe Thales, société LAS et ses Etablissements (nos dispositions sociales).



Protégeons la planète et n'imprimez que si nécessaire !

Pour quelle implication des militants ?

- La base du syndicalisme est la défense des intérêts collectifs et individuels des salariés.

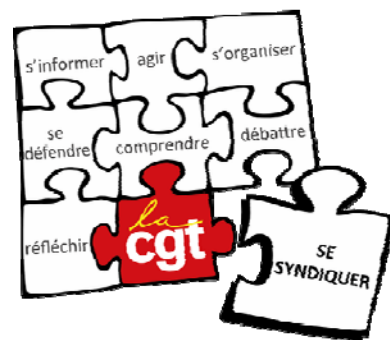
De cette base, chacun se reconnaîtra.

- Simple syndiqué pour être informé par un autre canal que celui de la Direction
 - Militant, qui participe aux débats, propose des idées, ...
 - Membre d'une commission selon votre fibre personnelle (Santé-Sécurité au Travail, Egalité Femme/Homme, Economique, télétravail, logement, Handicap, RIE ...)
 - Représentant de proximité, représentant le personnel lors des réunions avec la Direction
 - Elus au CSE qui intervient sur la stratégie, l'économie, le social et/ou s'occupe des Activités Socio-culturelles du CSE.
 - Mandaté au sein de la CGT comme Délégué Syndical par exemple, pour négocier les nouveaux accords, les dispositions sociales locales et défendre des dossiers de discrimination ou d'injustice.
- Tous les membres de la CGT peuvent être formés (12 jours par an, formations payées et salaire maintenu, c'est la loi)



Pourquoi m'impliquer à la CGT ?

- Pour **ne plus être isolé**. Cela permet d'éviter la stratégie du « diviser pour mieux régner ».
- Pour **être informé sur mes droits**, conseillé et défendu. Combien de salariés nous ont dit « Ah bon ! j'ai droit à ça ? ». En entrant dans le syndicat, on apprend ses Droits.
- Pour **être acteur** dans le syndicat, si je le désire. S'inscrire sur une liste électorale permet d'apporter sa pierre à l'édifice.
- Pour avoir **accès à la formation** Sociale, Economique et Syndicale. Certains de nos syndiqués ont voulu aller plus loin, le droit et les accords Thales permettent l'accès à ces formations.
- Pour bénéficier de **l'aide juridique** si nécessaire. Malheureusement, le parcours professionnel n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Dans ce cas, la CGT peut vous défendre.
- Pour apprendre **comment fonctionne réellement l'entreprise**. Notamment par le biais de l'instance du Comité Social et Economique Entreprise (rappel : le CSE n'est pas qu'un distributeur de chèques-vacances !).
- Pour **entrer dans un collectif** qui nous fait prendre confiance en soi. Ensemble, on se retrouve plus fort et en mesure de contester quand c'est nécessaire.
- Chacun a **intérêt à se syndiquer** pour cesser d'être une marionnette dans les mains de la Direction de son entreprise dont la puissante communication nous fait perdre les repères réels.



Protégeons la planète et n'imprimez que si nécessaire !

Vous vous dites peut-être :



« **Cela va nuire à ma carrière** » A Thales, la loi et l'accord de Droit Syndical vous protègent contre toutes discriminations. Notre rôle et notre expérience nous permettent d'intervenir à votre demande en cas de problème liés à votre évolution de carrière.

« **Les syndicats ne servent à rien** » Vos droits, vos RTT, vos activités au CSE, vos mesures sociales, ... Ce n'est pas un don du patron. Ce sont des hommes et des femmes qui ont fabriqué collectivement ce socle social et nous nous devons de le préserver et de l'améliorer, par exemple par votre

engagement sur une liste électorale.

« **La CGT n'est pas un syndicat de cadre** » La CGT se démarque de certaines organisations par sa démarche démocratique en accueillant toutes les catégories de salariés, Ouvriers, Techniciens, Administratifs, Ingénieurs et Cadres et pas seulement une catégorie en particulier comme certaines organisations.

« **La CGT, c'est politique** ». La CGT est indépendante des partis politiques, des pouvoirs publics et du patronat, c'est la loi. Elle accueille tous les salariés dans le respect de leurs opinions citoyennes.

« **Je n'ai pas le temps** ». Si vous êtes élu, des heures de délégations vous sont affectées. Le travail syndical est de Droit un travail effectif.

Alors n'ayez plus peur, rejoignez notre collectif !



Protégeons la planète et n'imprimez que si nécessaire !